



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014



Evaluation Médico-Economique dans la décision de financement des technologies de santé

**Evaluation socio économique des
investissements publics : le rapport Quinet
(CGSP, 2013) face à la question santé.**

Luc Baumstark, Université de Lyon



LE CALCUL ECONOMIQUE : LA QUESTIONS DE LA MESURE DE L'UTILITÉ SOCIALES DES INVESTISSEMENTS PUBLICS



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014





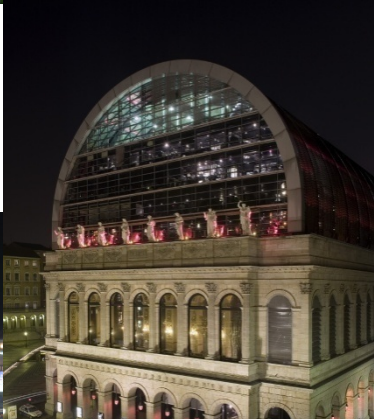
Protéger un parc national



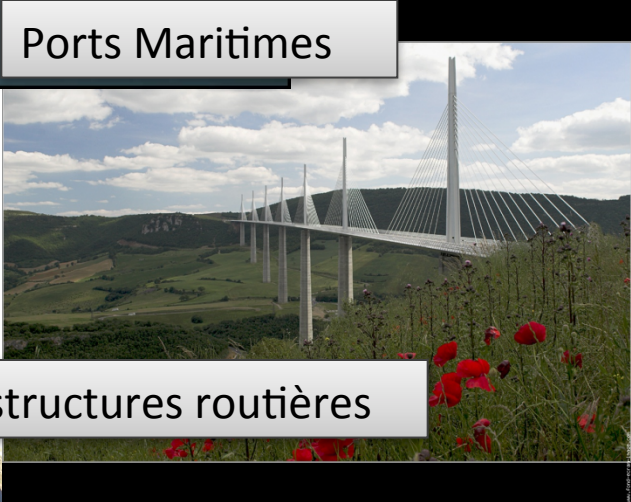
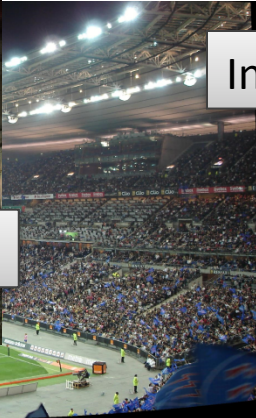
Ports Maritimes



Stades



Opéra et projets culturels



Infrastructures routières



Ecoles primaires, enseignement et formations

Hopital et investissements dans la recherche



Calcul économique et mesure de l'utilité sociale des dépenses publiques

▀ Analyse coûts bénéfiques versus coût efficacité

- L'analyse coût efficacité rapporte un indicateur "résultat" aux coûts engagés pour l'obtenir
- L'analyse coût bénéfice compare les coûts et les bénéfices d'un projet
 - Faire le projet ou pas, ? Quand faire le projet ? Comment dimensionner le projet ?

▀ Idée simple : Un projet doit être engagé si le bénéfice pour la société est supérieur aux coûts qu'il faut consentir pour le réaliser.

▀ Qui fait du calcul économique ?

- Les individus ?
- Les entreprises privées
- Le secteur public ?

Analyse coût- Avantage : D'une intuition simple à un outil de calcul opératoire complexe

Une mesure dans l'incertain et face à l'imprévisible
Risques et Incertitudes

- Calcul probabiliste
- Prime de risques
- Valeurs d'option
- etc

Avantages et coûts sociaux
Non marchands

Les avantages

Les coûts

$$VAN = -I_0 + \sum_{t=1}^n \frac{A_t - C_t}{(1+a)^t}$$





La valeur sociale créée est-elle positive ?

Les investissements initiaux

Le taux d'actualisation
Prendre en compte le temps

Les malentendus et les ambitions

Les malentendus « entretenus »

-  Un calcul technocratique qui prétend dire l'intérêt général
-  Un calcul qui réduit l'utilité sociale à la seule sphère marchande (comptable et/ou financière)
-  Un calcul univoque qui fige le débat entre les nombreux acteurs concernés
-  Un calcul qui n'a pas les moyens de ces ambitions

Les malentendus et les ambitions

☞ L'ambition : une aide à la décision

- ☞ Eclairer et motiver la décision publique dans un cadre de défaillances des marchés
- ☞ Calibrer et définir les niveaux optimum d'interventions (normes, réglementations, fiscalité, dédommagements)
- ☞ Discriminer entre les différents investissements en intégrant les contraintes du développement durable
- ☞ Montrer (ex ante, ex post) l'utilité des dépenses publiques qui créent de la valeur sociale
- ☞ Assurer un minimum de cohérence dans les différents arbitrages
- ☞ Optimiser l'utilisation de la ressource publique qui devient rare

Donner une valeur à ce qui n'a pas de prix : Elaboration d'un référentiel

Des valeurs scientifiquement fondées...

- ▶ Caractériser le phénomène (pollution, effet de serre, congestion, effets de coupure...)
- ▶ Définir les impacts (dommages par exemple)
- ▶ Donner une valeur économique (différentes méthodes : valeurs selon les coûts, valeurs révélées, valeurs déclarées)
- ▶ Considérer les études (plus ou moins homogènes)
- ▶ Analyser les pratiques des autres administrations
- ▶ Engager une négociation dans un cercle restreint
- ▶ Passer de plusieurs valeurs à un référentiel reconnu et accepté (validation)

Donner une valeur à ce qui n'a pas de prix : Elaboration d'un référentiel

☒ ... en phase avec la hiérarchie des valeurs de la société ?

- ☒ Un référentiel en relation avec ce que révèlent les comportements (individuel, collectif)
- ☒ Un référentiel normé et contrôlé mais contestable et évolutif. (processus concertés, organisation d'un compromis le plus ouvert possible, commande et validation politique)
- ☒ Un référentiel fondé sur un processus de production légitime.
- ☒ Un référentiel indépendant des décisions du moment (neutralité du processus par rapport aux projets, continuité du processus de production)
- ☒ Un référentiel à faible coût d'usage : Des valeurs simples et opératoires (mode d'emploi)
- ☒ Un référentiel ouvert aux problématiques d'équité, d'équilibre du territoire, environnement durable

Donner une valeur à ce qui n'a pas de prix : Elaboration d'un référentiel

... appropriable par les acteurs publics et privés

- ▶ Culture à diffuser : Mieux maîtriser et mieux comprendre le calcul économique (formation, diffusion de la culture du calcul économique)
- ▶ Calcul intersectoriel (transport, énergie, mais aussi santé, défense, recherche, etc.)
- ▶ Calcul à décliner sur les territoires : collectivités territoriales (Région)
- ▶ Calcul alimenter par la recherche : Se donner les moyens de l'enrichissement du calcul économique (recherche : production de données (consentement à payer), construction de modèles, veille)
- ▶ Calcul qui doit s'inscrire dans le processus de décision (règles claires à établir secteur par secteur : élaboration guidelines...)
- ▶ Renforcer ou créer les dispositifs de contre-expertise (évaluation des études, renforcement des évaluations ex post)

LE RAPPORT QUINET (2013)



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014



La production « séquentielle » de référentiels méthodologiques et de valeurs tutélares

Travaux menés au Commissariat Général du Plan puis au Centre Analyse Stratégique, puis au Commissariat Général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

- Travaux de prospective « Transport 2010 » 1992
- Les coûts des nuisances : M. Boiteux (1994; 2001)
- La révision du taux d'actualisation : D. Lebègue (2005)
- Un référentiel carbone : A. Quinet (2008)
- La valeur de la biodiversité : B. Chevassus-au-Louis (2009)
- Introduction systématique du risque: C. Gollier (2011)
- Refonte des outils d'analyse socio-économiques des dépenses publiques (E. Quinet 2013)

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

Centre
d'analyse
stratégique

Le Plan
COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

Un contexte particulier : Loi de programmation des finances publiques 2012

Article 17

Les projets d'investissements civils financés par l'Etat, ses établissements publics, les établissements publics de santé ou les structures de coopération sanitaire font l'objet d'une évaluation socio-économique préalable. Lorsque le montant total du projet et la part de financement apportée par ces personnes excèdent des seuils fixés par décret, cette évaluation est soumise à une contre-expertise indépendante préalable.

Le Gouvernement transmet au Parlement les évaluations et les contre-expertises mentionnées au premier alinéa.

Exposé des motifs

« L'investissement public est un facteur clé de croissance et de compétitivité. Parce qu'il est aussi garant d'une offre de service public de qualité, il doit être choisi avec une attention particulière pour concilier développement et maîtrise des finances publiques. **Les choix d'investissement sont aujourd'hui insuffisamment étayés. Les procédures d'évaluation préalable et le processus de décision ne permettent en effet pas toujours de hiérarchiser les projets et de faire prévaloir ceux qui seront les plus utiles à la collectivité** ».

LOI n° 2012-1558 du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017

LES AMBITIONS DU RAPPORT ET LES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les principales conclusions du rapport Quinet (2013)

▲ L'enrichissement du calcul économique

- ▶ Augmenter les valeurs des aménités : Valeur Statistique de la vie Humaine (3m€)...
- ▶ Elargir le champ des effets pris en compte : degré de concurrence, externalités d'agglomérations, effet macro-économiques
- ▶ Intégration de l'incertitude : intégration de la notion de prime de risque systémique dans le calcul économique public (complexification du taux d'actualisation), la question du fléau qu'est le « biais d'optimisme »
- ▶ La prise en compte du long terme et du très long terme : scénario et ajustement du système d'actualisation

▲ La question de la gouvernance

- ▶ Fiabiliser les évaluations : expertise indépendante, certification des outils, concurrence dans les modèles)
- ▶ Améliorer l'insertion des études dans le processus de décision (débat public, enquête publique) : concertation et consensus, traduction en langage simple, investissement dans les outils, désagrégation du surplus
- ▶ Etendre le calcul économique : intersectoriel chantier sur la maintenance du capital public,
- ▶ logiques de planification des investissements

LES AMBITIONS DU RAPPORT : INTÉGRATION DES QUESTIONS SANTÉS DANS LES EVALUATIONS & APPORT DES PRATIQUES DU SECTEUR SANTÉ



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014



Le besoin d'un référentiel pour le calcul économique

- ▲ Gains de sécurité routière associés à l'aménagement d'un carrefour
- ▲ Gains associés à l'amélioration de la qualité de l'air
- ▲ Gains de sécurité associés à la mise en place d'une norme sanitaire
- ▲ Gains associés au renouvellement de matériel de sécurité incendie, à la localisation d'un centre d'intervention des Pompiers
- ▲ Gains associés à la mise en place de préventions en matière de somnolence
- ▲ ...
- ▲ Les gains sont de trois ordres :
 - ▶ Gains associés à la diminution du risque de décès
 - ▶ Gains en espérance de vie
 - ▶ Gains en termes de qualité de vie

La valeur statistique de la vie humaine (VSL)



- ▶ Le prix de la vie humaine
- ▶ Le coût du mort
- ▶ La valeur de la vie humaine
- ▶ Le prix du vivant
- ▶ La valeur statistique de la vie humaine
- ▶ ...
- ▶ Le coût d'évitement d'une mort anonyme supplémentaire

→ L'effort que la collectivité est prête à consentir
pour réduire un risque de mortalité

Une nouvelle référence pour apprécier les gains en matière de sécurité

- ▲ Un référentiel unique
 - ▶ Pas d'ajustements entre les secteurs
 - ▶ Pas de différenciation (âge, contexte de risque)
- ▲ Une valeur statistique de la vie humaine de référence à 3 M€₂₀₁₀
- ▲ Une valeur de l'année de vie (VAV) : 115 000 €₂₀₁₀
 - ▶ Entre 120.000 et 140.000 m€ (actualisation à 4%)
 - ▶ Entre 80 000 et 110 000 (actualisation 2%)
- ▲ Valeur du blessé grave : 15 % de la VVS, soit 450 000 €₂₀₁₀
- ▲ Valeur du blessé léger : 2 % de la VVS, soit 60 000 €₂₀₁₀
- ▲ **Règle d'évolution** : Ces valeurs devront croître au même rythme que le PIB par tête.
- ▲ Recherche d'un Qaly français ?
 - ▶ Transfert provisoire valeur anglaise ? :
£ 30000 (2005) : [33 000 € -40000 €]
- ▲ La question du taux d'actualisation (baisse du taux 4 à 2,5%)

LES CONCLUSIONS ET LES PERSPECTIVES



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014



CONCLUSIONS

- Travail de croisement des problématiques fécond (théories et pratiques) entre les pratiques du calcul économique traditionnel et les approches du secteur de la santé (cf. guide méthodologique de la HAS)
- Enrichissement du calcul économique pour mieux appréhender dans les investissements les impacts sur la qualité de la vie et risque santé (Par exemple : en transport la question des blessés, impact de la pollution)
- Passer des questions théoriques à la pratique : la mise en œuvre se heurte à de redoutables problèmes (données, problématiques particulières, mesure des gains et des coûts, ...)
- Les guides-lines sont à construire et à valider pour trouver une voie entre l'innaccessible et le n'importe quoi

MERCI DE VOTRE ATTENTION



5^{ème} Journée Nationale des Innovations Hospitalières
Bordeaux – 26 Juin 2014

